

UN COLLÈGE DYNAMIQUE

- Un CDI (Centre d'informations et de documentation) pour faire des recherches, lire, emprunter des livres, participer à des projets, voir une exposition, rencontrer un intervenant...
- Un foyer pour se détendre, jouer...
- Des clubs (jeux de société, aquariophilie, robotique, écologie...) où l'élève peut s'inscrire en fonction de ses goûts.
- Une association sportive pour pratiquer un sport le mercredi après-midi ou le midi avec des compétitions dans l'année (futsal, escalade, badminton, athlétisme... (adhésion 25 euros, encadrement par des professeurs d'EPS)
- Une formation PSC1 gratuite pour tous les 4^è
- Des séjours pédagogiques organisés par l'établissement axés sur le bien vivre ensemble : séjour nautique d'intégration en 6^e, séjour linguistique et culturel en Europe en 3^è)
- Le dispositif «devoirs faits » : aide aux devoirs individualisée encadrée par des professeurs et des assistants d'éducation de 17 à 18h ou sur les temps d'études

Sorties scolaires : théâtre, cinéma, spectacles, expositions...

Projets de classe : développement durable, patrimoine, mémoire, citoyenneté...



INFOS PRATIQUES

Horaires accueil (sur RDV)

8-11h45—12h15- 17h30 du

lundi au vendredi

8h-13h Le mercredi

Horaires scolaires

8h15 à 16h40 le lundi, mardi,

jeudi et vendredi

8h15-12h10 le Mercredi

Transports / lignes de bus

Ligne 16 (arrêt Anne de Bretagne ou St Herbot)

Le Douvez (ligne municipale),

Gouesnou lignes Bibus 67, 68, 69

St Divy et St Thonan Ligne Breizh Go 27

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

FRAIS SCOLAIRES

LA SCOLARITÉ AU COLLÈGE DU VIZAC EST GRATUITE

Restauration scolaire

- Repas préparés sur place privilégiant les produits frais, locaux et biologiques
- Tarifs de restauration encadrés par le département du Finistère (demi-pension, forfaits de 1 à 4 jours (exemple 482 euros pour 4 jours par semaine pour 1 trimestre)
- Facilités de paiement de la restauration et des séjours pédagogiques (possibilité de bénéficier d'une bourse nationale des collèges)

Ressources complémentaires

- Infirmerie ouverte deux jours et demi/semaine
- Prêt gratuit des manuels scolaires
- Pack fournitures proposé en début d'année par le FSE fse.collegeduvizac@gmail.com
- Association de parents APE ape.college.du.vizac29@gmail.com



COLLÈGE du VIZAC

Rue Anne de Bretagne

29490 GUIPAVAS

Tél : 02 98 84 81 81

Courriel : ce.0291968g@ac-rennes.fr

COLLEGE DU VIZAC

UN PARCOURS POUR CHACUN
LA RÉUSSITE POUR TOUS

Venez nous rencontrer
le 16 février à partir de 17h



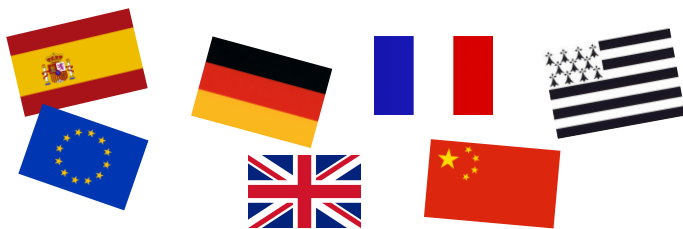
ministère
éducation
nationale



A CHACUN SON PARCOURS

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES EN 6È

éducation physique et sportive	4h
éducation musicale	1h
Arts plastiques	1h
français	4.5h
Histoire géographie éducation morale et civique	3h
Langue vivante (anglais)	4h
Mathématiques	4.5h
SVT, physique chimie	3h



Dispositif ULIS

(Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
Dossier à constituer en CM2, étudié par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Nous n'inscrivons pas directement les élèves. Ils bénéficient d'un enseignement en groupe à effectif réduit (12 élèves) et d'une pédagogie adaptée et individualisée. Ils sont intégrés dans les autres classes en fonction de leurs capacités. L'objectif est de permettre à chacun, progressivement de réussir selon ses possibilités.

En fin de collège, ils passent le CFG (certificat de formation générale), et se dirigent ensuite vers un CAP + ULIS Lycée ou un I.M.E. Ces orientations doivent également être validées par la MDPH.

DES OPTIONS OU ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Ouverture linguistique

Bilangue chinois dès la sixième (poursuite possible après le collège au lycée de l'Harteloire)

Section bilingue breton en continuité de l'école primaire (3h d'histoire en breton, + 3h de langue bretonne), poursuite possible aux lycées de l'Iroise et de l'Harteloire.

Langues et cultures de l'antiquité : latin à partir de la cinquième

Ouverture artistique

Atelier de pratiques musicales dès la 6è, classe orchestre filée à partir de la 5è (brass-band et percussions) - Partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Brest et Plages magnétiques, scène de musiques actuelles portée par l'association Pen Ar Jazz



Parcours sportif

Sections sportives Basketball ou Football

Labellisées par les fédérations nationales, en partenariat avec le club « les gars du Reun » de Guipavas, 3h spécifiques de pratique, intégrées à l'emploi du temps, encadrées par des éducateurs sportifs agréés, le dispositif est supervisé par deux professeurs du collège.

Objectifs : permettre aux élèves montrant un goût et des aptitudes en basket ou en foot, confirmés par une pratique en club, d'en développer le potentiel en suivant un parcours scolaire équilibré.

Les élèves sélectionnés ne sont pas obligatoirement licenciés dans notre club partenaire. Suivi médical annuel obligatoire. Sections mixtes.

Démarches de sélection et d'inscription :

Réunion d'information 14 mars 2024 à 18h

En cas d'école hors secteur, demande de dérogation obligatoire pour le collège du Vizac (dossier d'inscription en 6ème fourni par l'école primaire courant mars, motif : parcours scolaire spécifique). Journée de détection et entretien mi-avril. L'obtention de la dérogation est soumise à cette sélection par les équipes du collège. Inscription au collège fin juin après l'obtention de la dérogation.

DES PERSONNELS NOMBREUX ET INVESTIS

- Un professeur par matière
- Une continuité pédagogique assurée par la mise en place automatique du remplacement en interne des professeurs.
- Un professeur principal pour chaque classe
- Une conseillère principale d'éducation et une équipe d'assistants d'éducation (gestion des absences, vie scolaire, surveillance, accompagnement des études, animation, projets éducatifs)
- Un service d'intendance (facturation du self cantine et des séjours scolaires)
- Un secrétariat pour les inscriptions et tous les actes administratifs (certificat de scolarité, stages...)
- Une équipe d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH)
- Une équipe d'agents du département qui s'occupe de l'entretien du collège et de la restauration
- Une infirmière diplômée d'Etat présente deux jours et demi par semaine
- Une assistante sociale
- Une psychologue de l'Education Nationale qui accompagne les élèves dans l'orientation



Labellisation niveau 2 EAC (Éducation à l'Art et à la culture)
reconnaissance des projets culturels

Dispositif PHare :
élèves et personnels formés à défendre le bien-être et lutter contre le harcèlement